LETTRE n°31 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES

SEPTEMBRE 2026

Note sur l'instabilité économique : quels impacts pour l'économie régionale ?

Rappel :
Les conseillers du CESER votent sur les textes du CESER et non pas sur les politiques régionales ou nationales

Considérant l'équilibre global du texte du CESER et la prise en compte de nos remarques, la Cgt a **a voté pour**

Contexte

Le CESER analyse les impacts sur l'économie locale à partir de la situation économique mondiale, nationale et les politiques publiques.

Intervention Cgt, Unsa, Fsu, Solidaire

Quand le sujet de l'instabilité économique s'est imposé, ce sont les mesures douanières de l'administration Trump qui étaient le facteur de déstabilisation. Quand le rapport est présenté, ce sont les répercussions d'un été chaud, qui sera pourtant le plus frais que nous aurons à connaitre. Entre temps, un conflit au Moyen-Orient a fait s'envoler encore les coûts de l'énergie, perturbé les approvisionnements en engrais , ceux de l'aluminium …

Le rapport dégage 5 recommandations que nous partageons globalement :

- rétablir un dialogue social et territorial, en s'appuyant sur la mise à disposition d'une information partagée.
- intégrer la situation des structures qui contribuent à la performance des entreprises, à l'exemple des clusters et des pôles de compétitivité sur les enjeux d'innovation et de mutualisations ou celle des relations à l'intérieur des filières pour leur évolution.

Les 4 premières recommandations recoupent des conclusions et des pistes de suivi du Forum "Réussir la transition industrielle" de novembre 2019. Malgré les démarches effectuées pour les faire connaitre, l'intérêt qu'elles avaient rencontré, celles-ci n'ont pas connues un début de mise en œuvre.

Mais quand trois chocs provoquent de l'instabilité dans une période si courte, c'est aussi aux causes de l'instabilité qu'ils convient de s'intéresser.

De nombreux économistes ont mis en lumière les liens entre la forte instabilité financière et le mouvement de globalisation financière qui s'est mis en place à compter des années 80. Domique PLIHON liste ainsi une douzaine de crises issues du système financier sur cette période. D'autres voient dans la configuration actuelle, avec le ralentissement de l'activité économique, la montée des taux d'intérêt sur un endettement public comme privé , les tensions sur le crédit privé, un des compartiments du "shadow banking", et une potentielle "bulle IA" un risque de nouvelle crise financière majeure.

Instabilité économique ou situation de "polycrise". Introduit par Edgar MORIN, le concept mettait, dès 1993, en lumière l'interconnexion entre des crises économiques, écologiques, sociales et culturelles résultant des ruptures dans les mécanismes de régulation environnementaux (avec le dépassement des limites planétaires), sociales (avec l'aggravation des inégalités et la perte de cohésion sociale) et économiques (avec les dysfonctionnements structurels du système financier mondial). Il soulignait leur évolution simultanée et leurs effets cumulatifs qui se produisent sur des temporalités et des échelles territoriales variées. "Le tout (étant) encore plus dangereux que la somme des parties" selon l'expression de l'historien britannique Adam TOOSE.

Cet été trop chaud, s'inscrit dans une trajectoire de réchauffement, parfaitement documentée, bien au-delà de la seule perturbation temporaire de l'activité économique.

Un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement prévient que le seuil de 1,5 C de réchauffement devrait être franchi dans les prochaines années. L'enjeu est d'empêcher que ce dépassement ne s'installe : plus il sera important et prolongé, plus les dommages seront lourds et certains changements difficiles, voire impossibles, à inverser. "Chaque fraction de degré coûtera des vies, détruira des moyens de subsistance, aggravera les inégalités et poussera les écosystèmes vers des dommages irréversibles", a averti António Guterres.

Un avertissement que, en septembre 2026 à l'échelle de la Région, nous devons mettre au passé simple : des vies ont été perdues, des moyens de subsistance, à commencer par les produits alimentaires, ont été détruits, les inégalités se sont accentuées, des écosystèmes ont subi des dommages irréversibles, et nous ajouterons que de nombreux travailleurs ont été confrontés à des conditions de travail profondément dégradées.

Dans notre rôle d'expression de la société civile organisée, nous ne pouvons faire comme si cela était derrière nous.

Membres CGT de la commission économie : Philippe Faure, Eric Granata, Brigitte Barjon, Patrick Dalmas

Lire l'intervention intégrale sur le site internet : www.cgt-aura.org